

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/712752-christophe-kerrero-ancien-recteur-de-paris-devient-...>

 Elise Le Berre

 6 min read

Christophe Kerrero, ancien recteur de Paris, devient conseiller auprès du Conseil d'évaluation de l'école

L'ancien recteur de Paris, Christophe Kerrero, devient conseiller auprès du Conseil d'évaluation de l'école, annonce le président de l'instance, Daniel Auverlot, le 27 mai 2024. Ancien IGESR et administrateur d'État, Christophe Kerrero avait quitté ses fonctions au rectorat de Paris en février dernier, en pleine polémique sur le projet de fermetures de CPGE à Paris. Voici son parcours ainsi que la composition du CEE.



Christophe Kerrero, ancien recteur de l'académie de Paris, devient conseiller auprès du Conseil d'évaluation de l'école. académie de Paris - académie de Paris

Christophe Kerrero, ancien recteur de l'académie de Paris, rejoint le Conseil d'évaluation de l'école comme conseiller, annonce Daniel Auverlot, président de l'instance, le 27 mai 2024. À la tête du rectorat de Paris depuis 2020, Christophe Kerrero avait démissionné en février, après avoir été désavoué par Amélie Oudéa-Castéra, alors ministre de l'Éducation nationale, sur son projet de réforme des classes préparatoires dans la capitale, projet destiné à introduire davantage de mixité sociale ([lire sur AEF info](#)). "Son expertise, sa connaissance du terrain, l'expérience que lui donne sa trajectoire professionnelle seront pour nous une aide précieuse", se réjouit Daniel Auverlot.

Le parcours de Christophe Kerrero

Âgé de 57 ans, Christophe Kerrero est agrégé de lettres modernes et titulaire d'un DEA de littérature. Ancien IGESR, et désormais administrateur de l'État, il commence sa

carrière comme professeur de lettres modernes dans l'académie de Créteil puis de Versailles entre 1992 et 2002. Puis, il est admis cette même année au concours de recrutement des personnels de direction : il occupe alors le poste de proviseur adjoint du lycée Pasteur de Neuilly-sur-Seine (92) de 2002 à 2007. Entre 2007 et 2009, il exerce les responsabilités d'inspecteur d'académie adjoint de la Seine-et-Marne.

De juillet 2009 à novembre 2010, il est conseiller technique "ville, éducation prioritaire et développement durable" auprès de Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, puis il est en charge des affaires pédagogiques et de l'égalité des chances de 2010 à 2012, date de sa nomination à l'Igenn ([lire sur AEF info](#)). Il a notamment travaillé sur le sujet de l'orientation et a co-rédigé un rapport sur le dispositif "dernier mot aux parents" ([lire sur AEF info](#)).

En septembre 2016, il est nommé directeur général adjoint en charge des lycées de la région Île-de-France présidée par Valérie Pécresse ([lire sur AEF info](#)). En mai 2017, Christophe Kerrero, qui se définit comme un "gaulliste social", est nommé directeur de cabinet de Jean-Michel Blanquer au MEN ([lire sur AEF info](#)). Il est nommé recteur de Paris en juillet 2020 ([lire sur AEF info](#)).

Il a par ailleurs conseillé le candidat L.R à l'élection présidentielle de 2017, François Fillon ([lire sur AEF info](#)). Christophe Kerrero a également siégé au conseil scientifique de l'Ifrap.

La composition du Conseil d'évaluation de l'école

Le Conseil d'évaluation de l'école comprend, outre son président, nommé par le président de la République, treize membres, à parité de femmes et d'hommes. Sur ces 13 membres, six sont choisis "pour leur compétence en matière d'évaluation ou dans le domaine éducatif" :

- deux personnalités désignées par le président de l'Assemblée nationale en dehors des membres de cette assemblée, après avis de la commission permanente compétente en matière d'éducation,
- deux personnalités désignées par le président du Sénat en dehors des membres de cette assemblée, après avis de la commission permanente compétente en matière d'éducation,
- deux personnalités désignées par le chancelier de l'Institut de France.

Les deux députés et deux sénateurs sont désignés, respectivement, par les commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat compétentes en matière d'éducation.

Enfin, trois représentants du ministre chargé de l'Éducation nationale composent aussi le CEE.

Sont membres du CEE, comme personnalités qualifiées :

- Anna Cristina D'Addio, économiste, Senior Policy Analyst au sein de l'équipe du "Rapport mondial de suivi sur l'éducation" à l'Unesco,
- Éric Charbonnier, économiste, expert en éducation à l'OCDE dans la direction de l'Éducation et des compétences,
- Martine Daoust, professeure des universités, agrégée en pharmacie, sciences du médicament,
- Jacques Lévy, géographe, professeur à l'université polytechnique des Hauts-de-France,
- Olivier Houdé, professeur de psychologie à l'université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Comme parlementaires :

- Alexis Corbière, député de Seine-Saint-Denis (Nupes),
- Cécile Rilhac, députée du Val-d'Oise (Renaissance),
- Jean Hingray, sénateur des Vosges (UDI),
- Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme (PS).

Comme représentants du ministre chargé de l'Éducation nationale :

- Édouard Geffray, Dgesco,
- Caroline Pascal, cheffe de l'IGESR,
- Magda Tomasini, directrice de la Depp.

Dépêche n° 712752